

Pedian® SG

Herbicide de post-levée dans les haricots, les pois, le soja, les céréales et les prairies.

Description du produit en bref

Herbicide de post-levée dans les haricots, les pois, le soja, les céréales et les prairies.

Matières actives

87% Bentazone

Formulation

Granulés solubles dans l'eau (SG)

Trademark

Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation

W-5320-1

Mode d'action

La matière active **Bentazone** appartient au groupe des Benzothiadiazinones et agit seulement par les feuilles. Dans les plantes sensibles, Pedian SG inhibe la photosynthèse en perturbant l'assimilation du CO₂.

Utilisation Céréales

Blé

Dosage : 2.0 kg/ha à partir du stade 2 feuilles de la céréale et sur adventices en germination jusqu'au stade 3 feuilles. Les couverts de trèfles sont possibles une semaine après traitement.

Orge

Dosage : 2.0 kg/ha à partir du stade 2 feuilles de la céréale et sur adventices en germination jusqu'au stade 3 feuilles. Les couverts de trèfles sont possibles une semaine après traitement.

Utilisation Cultures maraîchères

Haricots non écosés

Dosage : 0.5-0.8 kg/ha sur adventices en germination jusqu'au stade 3 feuilles, à une hauteur de 5cm des haricots. Le cas échéant, l'application peut être répétée après 7-10 jours. Maximum 2 applications. Pedian SG peut être utilisé comme traitement d'appoint, après une application post-levée du mélange 2 l/ha Successor 600 + 0.25 l/ha Cargon S.

Pois écosés

Dosage : 1.1 kg/ha sur adventices en germination jusqu'au stade 3 feuilles, à une hauteur de 5cm des pois. Le cas échéant, l'application peut être répétée après 7-10 jours. Maximum 2 applications. Pour étendre le spectre d'application, employer 1.0 kg/ha Pedian SG en mélange avec 1.0 l/ha Sitradol SC. Ce mélange ne peut pas être appliqué lors de l'émergence des pois, ni sur sols sablonneux.

Utilisation Grandes cultures

Lin

Dosage : 2 x 500 g/ha en mélange avec 50 g/ha Concert SX en post-levée.

Luzerne

Dosage : 2 applications de 0.8 kg/ha Pedian SG avec un intervalle de 8-10 jours sur un nouveau semis. Première application dès que la luzerne a atteint 3 vraies feuilles. Pour agir simultanément sur les rumex: mélanger 0.6 kg/ha Pedian SG avec 4.0 l/ha Trifoline.

Maïs

Dosage: 0.5-0.7 kg/ha sur adventices en germination jusqu'au stade 3 feuilles, indépendamment du stade du maïs.

Mélange trèfles-graminées

Dosage : 2 applications de 0.8 kg/ha Pedian SG avec un intervalle de 8-10 jours sur un nouveau semis. Première application dès que le trèfle a atteint 3 vraies feuilles. Pour agir simultanément sur les rumex: mélanger 0.6 kg/ha Pedian SG avec 4.0 l/ha Trifoline.

Pois protéagineux

Dosage : 1.0 kg/ha sur adventices en germination jusqu'au stade 3 feuilles, à une hauteur de 5cm des pois. Le cas échéant, l'application peut être répétée après 7-10 jours. Maximum 2 applications. Ne pas appliquer sur sols sablonneux.

Pommes de terre (plantons et consommation)

Dosage: 1.0 kg/ha contre le gaillet gratteron levé. Application sur des plantes de pomme de terre de 10 cm au maximum. Il est conseillé d'utiliser Pedian SG en pulvérisation sous-foliaire dans les pommes de terre. Ne pas utiliser Pedian SG dans des pommes de terre stressées (températures >20°C, sécheresse, après de fortes pluies). Ne pulvériser que sur des plantes sèches. Pedian SG peut provoquer des légères chloroses. Ne pas utiliser sur des cultures pour la production de semences.

Riz, semis sur terrain sec

Dosage : 1.0 kg/ha à partir du stade 2 feuilles du riz et sur adventices en germination jusqu'au stade 3 feuilles. Les couverts de trèfles sont possibles une semaine après traitement.

Soja

Dosage : 1.0 kg/ha sur adventices en germination jusqu'au stade 3 feuilles, à une hauteur de 5cm du soja. 0.8 kg/ha Pedian SG est un bon mélange avec 0.8 l/ha Berone. Le cas échéant, l'application peut être répétée après 7-10 jours. Maximum 2 applications. Pedian peut être utilisé comme traitement d'appoint, après une application post-levée du mélange 2 l/ha Successor 600 + 0.25 l/ha Cargon S.

Spectre d'efficacité

Efficacité complète : anthémis, bleuet, cardamine hirsute, capselle bourse à pasteur, lampsane commune, matricaire camomille, mouron des champs, mouron des oiseaux, radis sauvage, tabouret des champs.

Efficacité satisfaisante à bonne : alchémille des champs, amarante, arroche étalée, carotte sauvage, chénopode blanc et polysperme, fumeterre, gaillet, galéopsis, galinsoga, géranium, laitron maraîcher, lamier, mercuriale, morelle noire, moutarde des champs, myosotis, petite ciguë, renoncules, renouées, repousses de colza, repousses de tournesol, séneçon, vesces.

Efficacité insuffisante : chardons, cresson des bois, euphorbe, graminées, laitron des champs, liserons, pensée des champs, renouée des oiseaux, véroniques.

Restrictions

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des lunettes de protection ou une visière. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure. SPe 1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer plus de 0.96 kg de la matière active bentazone par hectare sur la même parcelle sur une période de 2 ans. Dans le cas des céréales d'hiver, l'application ne doit pas avoir lieu avant le 1er avril. Dans les mélanges trèfle-herbe/fourrage : pour l'alimentation des ovins ou bovins, 2 semaines d'attente. SPe 3: Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 3 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive, conformément aux instructions de l'OFAG.

Miscibilité

Pedian SG est miscible avec Sitradol SC dans les pois de conserve et avec Trifolin dans les mélanges de trèfles et la luzerne. 0.8 kg/ha Pedian SG est bon en mélange avec 0.8 l/ha Berone.

Rotation culturale

Après une récolte normale d'une culture traitée au Pedian, il n'y a aucune restriction. Lors d'une interruption prématurée d'une culture traitée, il est possible de remettre en place des céréales, maïs, pommes de terre, pois, haricots, haricots nains, soja, tournesols, trèfles et luzernes ; les cultures de betteraves et de carottes sont impossibles.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

La meilleure efficacité est obtenue dans des conditions météorologiques poussantes, bonne humidité et bonne luminosité. Temps nuageux, frais ou secs réduisent l'efficacité. L'efficacité ne sera pas altérée si des précipitations surviennent au moins 4 heures après application.

Important à savoir

Les applications en splitting ont généralement une meilleure efficacité comparées aux applications simples. L'ajout de mouillant Gondor améliore l'efficacité.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs,

spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

DANGER

Phrases H

H302 Nocif en cas d'ingestion. **H317** Peut provoquer une allergie cutanée. **H318** Provoque des lésions oculaires graves.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P330 Rincer la bouche.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

Spe2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2 et Sh).

Spe2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les régions karstiques.



GHS05



GHS07

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145
ou 044 251 66 66.

Emballage

10 04 63 Emballage simple à 1 kg
10 04 63 Carton à 12 x 1 kg

Emballage

10 04 64 Emballage simple à 3 kg
10 04 64 Carton à 4 x 3 kg

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>